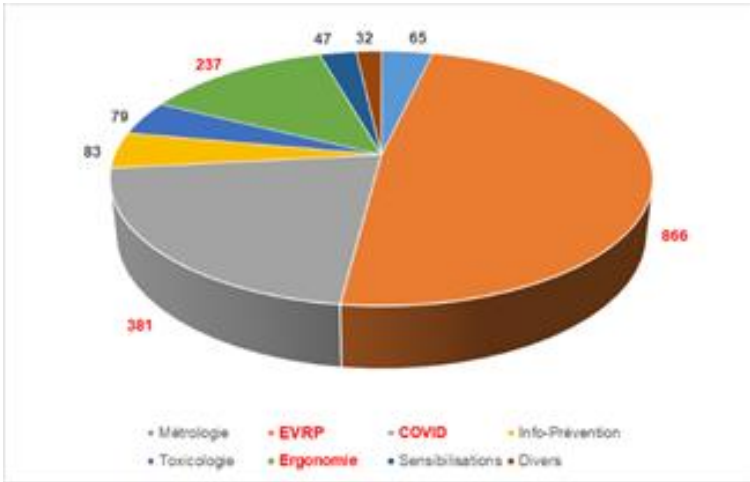


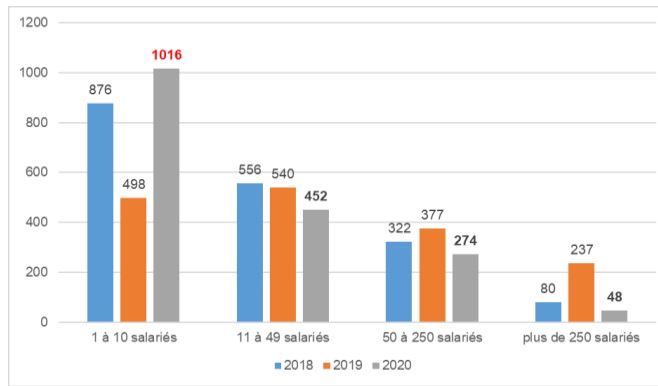
Pôle Technique

● Interventions prises en charge

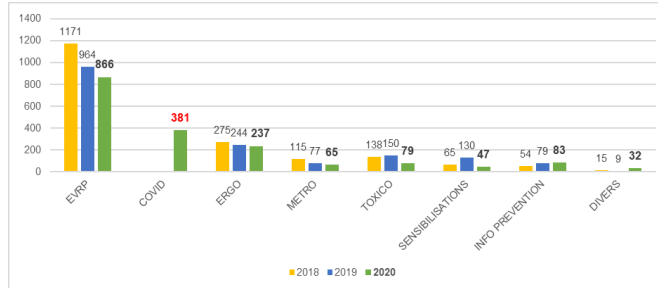
1 790 interventions prises en charge



Evolution par taille d'entreprise



Evolution par problématique



● Permanence durant la crise sanitaire et **réponses** à de nombreuses sollicitations sur la COVID: **381 actions**

● Elaboration d'une **Annexe spécifique COVID dans le DUERP** et réponses aux demandes d'aide : DUER@apst37.fr

● Mise en place **d'ateliers de tests de matériels dans le cadre du télétravail**



● Actions collectives



Adaptation par l'élaboration et l'animation de présentations **en ligne** pour délivrer de l'information et du conseil :

5 Rencontres réalisées en équipes pluridisciplinaires

PRESENTIEL : 38 entreprises et 54 participants inscrits
EN LIGNE : 93 entreprises et 104 participants inscrits

Planning 2021 accessible sur notre nouveau site internet www.apst37.fr

Présentations accessibles sur notre chaîne YouTube APST37

● Participation aux missions de recherche appliquée

● Participation à l'élaboration de **fiches de recommandations** à destination des entreprises dans le cadre de leur plan de continuité et/ou reprise d'activité : **33 fiches** en coordination avec les SSTI de la Région Centre via l'APST Centre-Val de Loire

● Maintien des **Rencontres nationales Santé travail dédiées au maintien en emploi** et réalisation en ligne. Travail en partenariat avec l'ARACT CENTRE-VAL DE LOIRE, CAP EMPLOI37 et des Entreprises.



ACTIVITÉ et ACTUALITÉS 2020

2020... une année «covidienne»

Nous ne pouvons envisager une synthèse de l'année 2020 sans aborder le thème de la COVID-19. La crise sanitaire a confirmé le rôle essentiel de la médecine du travail dans l'accompagnement des employeurs et de leurs salariés en milieux professionnels.

Qualifiée d'intérêt général, la mission principale des services de santé au travail demeure la protection de la santé physique et mentale des salariés du fait de leur travail. Mais en cette période de pandémie, cette mission s'est enrichie à la demande du gouvernement français : le rôle d'accompagnement et de conseil s'est ainsi étoffé :

- Communications régulières auprès des adhérents-employeurs ;
- Relais systématique des informations délivrées par les sites des Ministère du Travail et de Santé Publique France notamment ;
- Accompagnement à la rédaction et/ou la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques ;
- Mise en place d'une cellule contact tracing en milieux professionnels en complément du contact tracing mis en place par l'ARS pour la sphère privée ;
- Possibilité pour les médecins du travail de prescrire des arrêts de travail afin de protéger les personnes fragilisées et ainsi freiner la propagation du virus ;
- Participation à la prévention de la désinsertion professionnelle des salariés fragilisés par la pandémie ;
- Aide à la compréhension du protocole national pour la santé et la sécurité des salariés en entreprise ;
- Incitation à la mise en place du télétravail ;
- Repérage des situations de vulnérabilité sociale et psychologique ;
- Aide à la mise en place des référents sécurité et référents COVID-19 ;
- ...

L'année 2021 ajoutera à cette liste non exhaustive, la vaccination des plus de 55 ans puis des plus de 18 ans et la possibilité pour les salariés concernés de prendre rendez-vous via Doctolib.

Pour faire face à ces nouvelles capacités d'accompagnement, l'APST37 :

- A maintenu sa dynamique de recrutement de professionnels de santé, en renforçant notamment son équipe d'infirmières diplômées d'état en santé au travail ;
- A enrichi son parc informatique afin de permettre à chaque professionnel de santé d'effectuer de la téléconsultation ;
- A mis en place différentes adresses mails afin d'accompagner les employeurs :
 - covid19@apst37.fr : conseil en mesure de Prévention COVID
 - covidtracingpro@apst37.fr : aide au contact tracing en entreprise
 - DUER@apst37.fr : adaptation du Document Unique face au COVID
 - covidvax@apst37.fr : mise en place de la campagne vaccinale
- A travaillé sur les différents portails mis à la disposition des adhérents-employeurs (portail adhérents, portail AIDER3P, site internet) ;
- A réalisé ses rencontres employeurs en format webinaires ;
- A créé sa chaîne YouTube pour relayer les supports d'information et de prévention de l'APST37 et permettre un meilleur soutien en santé travail ;
-

Vous l'aurez compris, l'APST37 s'adapte et maintient sa dynamique et son évolution afin de répondre aux obligations légales qui lui incombent tant par le Code du Travail que par les orientations données par le gouvernement en fonction de l'évolution de la pandémie.

NOTRE SOUHAIT

Etre Fiers, Reconnus et Responsable d'être Ensemble des Professionnels au service de la prévention et santé des salariés de nos entreprises adhérentes



2020 : étapes clés et focus activité

1er janvier	: Baisse des cotisations de 2020 de 5%
13 janvier	: Ouverture du portail adhérents
4 février	: Lancement de l'enquête de satisfaction auprès des adhérents APST37
20 février	: 1 ^{ère} communication relative à la COVID-19
17 mars	: 1 ^{er} confinement national Mise en place d'une cellule dédiée APST37 à Chambray-Lès-Tours
8 avril	: Report temporaire des visites médicales Décret n° 2020-410
22 avril	: Réouverture progressive des centres APST37
11 mai	: 1 ^{er} déconfinement national
29 mai	: Restitution des résultats de l'enquête de satisfaction auprès des adhérents APST37
3 juillet	: Émission des avoirs de 5%, relatifs aux cotisations réglées en 2019, aux adhérents APST37
2 septembre	: Assemblée Générale Extraordinaire
24 septembre	: Journée Nationale Santé Travail sur le thème du Maintien dans l'Emploi
30 septembre	: Assemblée Générale Mixte
29 octobre	: 2 ^{ème} confinement national
12 novembre	: Mise en place de la cellule contact-tracing en milieu professionnel en coordination avec l'ARS et de la CPAM
Fin décembre	: Ouverture du nouveau site internet APST37

Actions en Milieu de Travail (AMT)

5 663 actions en milieu de travail tracées dans nos outils métiers et effectuées par les professionnels de santé et préventeurs en prévention des risques professionnels de l'APST37 (décompte non exhaustif) dont :

- 63 e-mailings adressés aux adhérents APST37
- 734 accompagnements à la création et/ou mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- 1 616 actions dédiées à la délivrance d'informations (cellule contact tracing, conseils et informations aux employeurs, échanges téléphoniques, informations en matière de prévention primaire, informations sur l'évaluation des risques professionnels)
- 238 participations à des CSSCT
- 487 études de postes
- 133 actions menées sur le thème du maintien dans l'emploi
- 67 analyses de fiches de données de sécurité
- Rencontres employeurs réalisées sous format webinaires (cf. page 4 – activité du pôle technique)
- Création de la chaîne YouTube APST37
-

À propos de l'enquête de satisfaction auprès des adhérents

- Menée entre le 4 février et le 23 mars 2020, le questionnaire était totalement anonyme
- **12,10% des adhérents ont répondu (1 166 réponses)**

Fiches recommandations

Dans le cadre des plans de continuité d'activité ou de reprise d'activité des entreprises, et en complément des kits de recommandation édités par le Ministère du Travail, **33 fiches recommandations** ont été établies en coordination avec les services de santé au travail de la Région Centre Val de Loire notamment à destination des secteurs suivants :

- Accueil en foyer des personnes handicapées mentales ;
- Services de pompes funèbres ;
- Aides à domicile ;
- Bars-restaurants ;
- Chauffeurs livreurs ;
- Reprise d'activité dans les salons de coiffure ;
- Commerces de proximité ;
- Commerces de prêt à porter, habillement et chaussures ;
- EHPAD et accueil des personnes handicapées physiques et mentales ;
- Grande distribution ;
- Hôtellerie ;
- Intervention au domicile des particuliers ; ripeurs ;
- Petite enfance ; réouverture des crèches collectives ;
- Police et gendarmerie nationale ;
- Télécommunications ;
- Transports ;



D'autres communications plus généralistes ont été faites :

- Rôle des équipements de protection (EPI) contre le risque biologique ;
- Protéger la santé physique et mentale dans le cadre de la reprise d'activité ;
- Éléments de réflexion à destination des employeurs souhaitant ré-ouvrir leur activité ;
- Cellules d'écoute psychologiques à destination des professionnels et des particuliers ;
- Annexe tableau DUER ;
- Télétravail : comment l'organiser à la maison ;
- Télétravail : exercices de récupération



Chaîne YouTube APST37



Plusieurs présentations sont à disposition des adhérents de l'APST37 sur les thèmes suivants :

- Les missions des services de santé au travail ;
- Services de santé au travail : comprendre les cotisations ;
- Qu'est-ce qu'un contrat saisonnier ;
- Les perturbateurs endocriniens en milieu professionnel ;
- L'APST aide ses adhérents à créer ou à mettre à jour leur Document Unique avec son logiciel AIDER3P ;
- Travail sur écran et télétravail ;
- Intégrer les RPS dans le parcours de maintien dans l'emploi ;
- Maintien dans l'emploi : prévenir et agir sur les restrictions au poste de travail ;
- Maintien dans l'emploi et maladies chroniques évolutives ;
- Maintien dans l'emploi et visite de pré-reprise ;
- Maintien dans l'emploi : témoignages ;
- Maintien dans l'emploi : agissons ensemble ;
- Atelier référent santé sécurité : le dépistage des TMS.

Pôle Adhérents

● Effectifs suivis

Tranches	Nombres d'adhérents au 31/12/2020	Nombre de salariés		Total effectifs suivis
		Déclaration de début d'année	Embauches déclarées au cours de l'année	
Effectif à 0*	709	—	—	—
1 à 5	7 194	16 613	1 699	18 312
6 à 29	3 176	37 385	3 476	40 861
30 à 49	421	15 762	1 499	17 261
50 à 249	393	36 782	3 323	40 105
Plus de 250	41	18 363	1 888	20 251
	11 934	124 905	11 885	136 790

Pôle Médical

● Ressources médicales

Secteur hors intérim

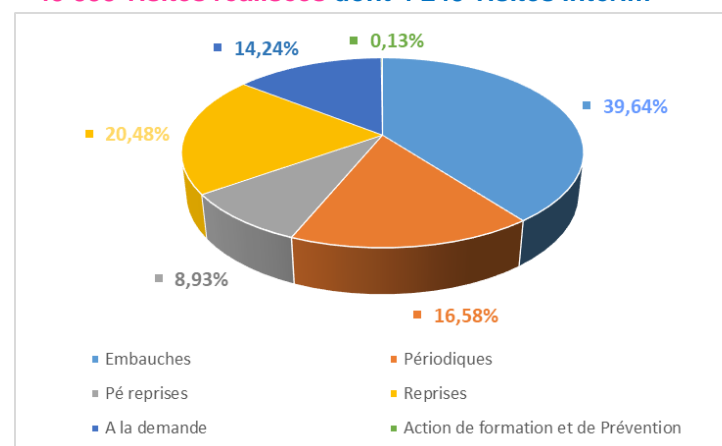
- ✓ 36 Médecins du Travail => 29,4 ETP*
- ✓ 14 Infirmières en Santé au Travail => 14,0 ETP*

Secteur intérim

- ✓ 6 Médecins du Travail => 2,7 ETP*
- * ETP = Equivalent Temps Plein

● Visites médicales

45 838 visites réalisées dont 4 245 visites intérim



● Orientations

Service social externe	87
Service social APST37	106
Médecins généralistes	1 431
Médecins spécialistes	2 268
MDPH / SAMETH/CAP EMPLOI	225
Autres organismes	54
Psychologue APST37	111

● Examens complémentaires

En interne

25 457 dépistages réalisés (selon les risques professionnels) lors des visites d'information et de prévention ou lors des examens médicaux d'aptitude : dépistages visuels, auditifs, respiratoires et/ou urinaires.

● Inaptitudes prononcées

Motif d'aptitude	% des visites
Inapte à tous les postes	0,14%
Inapte au poste	0,83%
Inapte au poste. L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi.	0,93%
Inapte au poste. Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé.	0,11%

● Actions en Milieu de Travail

Les AMT sont menées par les équipes pluridisciplinaires sous la conduite du médecin du travail et dans le cadre des objectifs fixés par le projet de service (médecins du travail et infirmières y consacrent un tiers de leur temps).

5 663 actions ont été tracées en 2020 dont notamment 1 202 actions dédiées à l'adhérent sur le thème de la COVID19.

● Taux d'absentéisme des salariés aux visites médicales

2015	2016	2017	2018	2019	2020
5,95%	5,20%	5,93%	7,07%	7,07%	6,42%